



Bulletin d'information sur les accessions à l'OMC

... préserver et renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles

GIA-ORDRE DU JOUR:

Le Groupe informel des accessions (GIA) a tenu le 27 février sa deuxième réunion de 2014, sous la présidence du Directeur de la Division des accessions. Les membres du GIA ont été informés sur les points suivants: i) négociations en vue de l'accession des PMA et évolution du statut de plusieurs PMA relevant de l'article XII; ii) négociations en cours en vue de l'accession de pays autres que les PMA; iii) travaux en cours des groupes de travail des accessions; iv) meilleures pratiques en matière d'accession: négociations bilatérales sur l'accès aux marchés et adoption d'une législation compatible avec les règles de l'OMC; et v) activités d'assistance technique et de sensibilisation liées à l'accession. Le Secrétariat de l'OMC a consulté les membres du GIA au sujet du calendrier évolutif des réunions des groupes de travail des accessions pour le premier trimestre de 2014 (ci-joint).

QUESTIONS AU CENTRE DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL DES ACCESSIONS DES PMA EN 2014

Le GIA a été informé du fait que l'accession des pays les moins avancés (PMA) demeurait un domaine d'activité stratégique pour l'Organisation. À l'heure actuelle, huit PMA se trouvaient à différents stades des négociations en vue de leur accession. Les processus d'accession de l'Afghanistan et des Comores étaient en cours; le Libéria effectuait des analyses et s'employait à renforcer sa capacité commerciale. Aucune information récente n'avait été communiquée par l'Éthiopie, le processus d'accession du Soudan était inactif et les processus du Bhoutan et de la Guinée équatoriale étaient en suspens. Sao Tomé-et-Principe était visée par des arrangements administratifs de la catégorie III (voir le document WT/BFA/W/274).

Afghanistan: Ce processus d'accession devait être achevé en mars. Toutes les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés avaient été conclues et signées, et les textes déposés auprès du Secrétariat. Les projets de listes codifiées de concessions et d'engagements concernant les marchandises et les services avaient été distribués aux Membres signataires pour vérification le 13 février. La réunion de vérification technique avec les Membres signataires, présidée par le Directeur de la Division des accessions, s'est tenue le 27 février. Cette réunion a marqué la conclusion du processus de vérification technique. Le Projet d'ensemble de textes relatifs à l'accession de l'Afghanistan serait distribué le 3 mars; le projet de liste ATI, qui en faisait partie, avait été distribué aux participants de l'ATI le 25 février pour être vérifié à la prochaine réunion du Comité de l'ATI. La prochaine réunion du Groupe de travail sur l'accession de l'Afghanistan, qui devrait être la dernière, a été fixée au 27 mars.



Accession de l'Afghanistan – Réunion de vérification technique – 27 février 2014

ACCESSIONS – PANOPLIE D'OUTILS

- > Cliquez ici pour obtenir une liste des [groupes de travail des accessions](#) actuels et des [Présidents des groupes de travail des accessions](#)
 - > Calendrier évolutif des réunions des groupes de travail des accessions
 - > Équipe des accessions au sein du Secrétariat
 - > [Rapports annuels du Directeur général de l'OMC sur les accessions](#)
 - > Trouvez tous les engagements spécifiques pris par les Membres dans le cadre des accessions au titre de l'article XII et les renseignements connexes figurant dans les rapports des groupes de travail et les protocoles d'accession dans la [Base de données sur les engagements pris dans le cadre des accessions \(ACDB\)](#)
 - > [Manuel sur l'accession à l'OMC](#)
 - > Stages sur l'accession à l'OMC – "[Programme de la Chine](#)"
 - > [Activités d'assistance technique liées aux accessions](#)
 - > Cliquez [ici](#) pour voir tous les documents officiels (mis en distribution générale) relatifs aux processus d'accession au titre de l'article XII
- Portail des accessions du site Web de l'OMC ([Ang](#), [Fr](#), [Esp](#))
- > Tous les [bulletins d'information sur les accessions de l'OMC](#) déjà parus sont disponibles sur le portail des accessions du site Web de l'OMC, en [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#).
 - > Pour toutes demandes de renseignements concernant le contenu du Bulletin d'information, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: Acceding-Government-Newsletter@wto.org

AUTRES QUESTIONS AU CENTRE DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL DES ACCESSIONS EN 2014

Bosnie-Herzégovine: Ce processus d'accession était à un stade avancé; il n'avait toutefois enregistré aucun progrès depuis la dernière réunion du GIA. La balle était dans le camp de la Bosnie-Herzégovine pour ce qui était des décisions concernant la date de conclusion de son processus d'accession. Les Membres se tenaient prêts à aider la Bosnie-Herzégovine à franchir la ligne d'arrivée.

Kazakhstan: Cette accession était à un stade avancé et revêtait une grande importance économique. Les questions non résolues étaient cependant complexes et difficiles à résoudre. Les progrès en ce qui concerne cette accession dépendaient de la résolution de la question de l'ajustement tarifaire et des questions connexes portant sur la compensation pour les Membres avec lesquels le Kazakhstan avait signé des accords commerciaux bilatéraux. D'autres questions non résolues, qui avaient trait, entre autres, aux domaines des mesures SPS, de l'agriculture et des MIC, figuraient dans le projet de rapport du Groupe de travail. Pour ce qui est des services, le Secrétariat attendait encore le projet de liste d'Astana avant de convoquer les Membres concernés à une réunion de vérification technique. Le Kazakhstan avait communiqué récemment des informations pour le projet de rapport du Groupe de travail, y compris les réponses aux questions des Membres, un plan d'action législatif révisé, des tableaux explicatifs révisés sur l'agriculture et les réponses aux questions des Membres sur l'agriculture. La date de la prochaine série de réunions dépendrait de la résolution, en consultation avec les membres du Groupe de travail, des questions restées en suspens.

Serbie: Cette accession était à un stade avancé. Il n'y avait toutefois pas eu de progrès récents liés à l'accession, exception faite du dépôt auprès du Secrétariat de l'Accord bilatéral sur l'accès aux marchés entre la Serbie et l'Inde.

Seychelles: Ce processus d'accession progressait. Les Seychelles s'employaient à mettre à jour les informations requises pour les négociations, y compris les réponses aux questions des Membres. Les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés étaient en cours. L'assistance technique et en matière de sensibilisation que le Secrétariat devait apporter à l'équipe de négociation à Victoria avait été programmée comme suit: OTC (24-25 mars), protection des DPI (26-28 mars) et mesures SPS (30 avril-2 mai).

Bahamas: Les informations requises pour les négociations en vue de la prochaine série de réunions étaient en attente. Le Directeur général adjoint de l'OMC, M. David Shark, et le secrétaire du Groupe de travail devaient se rendre à Nassau en avril. Les principaux objectifs de cette mission seraient d'examiner, avec le gouvernement, d'un point de vue technique, la situation en ce qui concerne les aspects fondamentaux de l'accession et d'identifier les "prochaines étapes".

TRAVAUX EN COURS

Le Secrétariat a informé les membres du GIA de la situation sur le plan technique en ce qui concerne plusieurs processus d'accession en cours.

Algérie: Ce processus d'accession progressait. Le Secrétariat échangeait des renseignements techniques avec Alger afin de traiter les contributions aux négociations pour la prochaine série de réunions. Les éléments communiqués comprenaient le plan d'action législatif révisé, avec les projets de textes législatifs et les lois promulguées qui l'accompagnaient, ainsi que le questionnaire sur les entreprises commerciales d'État. La prochaine série de réunions était prévue pour la fin de mars.

Azerbaïdjan: La dernière série de réunions avait eu lieu les 20 et 21 février. S.E. M. Mahmud Mammad-Guliyev, négociateur en chef, avait indiqué que l'accession restait une priorité pour son gouvernement dans le cadre de sa stratégie de diversification économique. À la suite de cette onzième série de réunions, l'Azerbaïdjan avait communiqué deux séries de tableaux explicatifs sur l'agriculture (avec des niveaux de *minimis* de 10% et de 5%). Bakou continuerait de modifier ses textes législatifs et d'adopter une législation compatible avec les règles de l'OMC. Le délai pour la présentation de questions écrites par les Membres était fixé au 21 mars.



Accession de l'Azerbaïdjan – 11^{ème} réunion du Groupe de travail – 21 février 2014

Bélarus: Entre octobre et novembre 2013, Minsk avait communiqué divers documents, y compris un plan d'action législatif révisé, les réponses aux questions des Membres, des listes révisées concernant les mesures SPS et les OTC, des renseignements actualisés relatifs à la mise en œuvre de l'Accord sur l'évaluation en douane et de l'Accord sur les ADPIC, et un questionnaire révisé sur les procédures de licences d'importation. Le Secrétariat et le Bélarus étaient en contact pour étudier les étapes suivantes.

Comores: L'aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur avait été présenté en octobre 2013 puis distribué aux membres du Groupe de travail.

MEILLEURES PRATIQUES POUR L'ACCESSION: NÉGOCIATIONS BILATÉRALES SUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS ET ADOPTION D'UNE LÉGISLATION COMPATIBLE AVEC LES RÈGLES DE L'OMC

Le Secrétariat a examiné avec les membres du GIA, dans le contexte des accessions en cours depuis longtemps, les meilleures pratiques en ce qui concerne les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés et l'adoption d'une législation compatible avec les règles de l'OMC. Ces "meilleures pratiques" continuaient d'être utilisées pour préserver les principes et disciplines du système commercial multilatéral fondé sur des règles.

Pour ce qui est des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés, il a été rappelé que les accords, une fois conclus et signés, devaient être déposés auprès du Secrétariat, car le Directeur général était le dépositaire des accords de l'Organisation. Le Secrétariat regroupait ensuite les résultats

et les distribuait. Cette étape marquait le terme et la "conclusion" des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés. Les Membres s'étaient abstenus de présenter des demandes concernant l'accès aux marchés une fois que les projets de listes codifiées avaient été distribués. Cette pratique devait être maintenue.

Les présidents des groupes de travail s'employaient à accroître la prévisibilité et la transparence dans les négociations bilatérales sur l'accès aux marchés et à renforcer la discipline en la matière, sans porter atteinte au droit des Membres de demander des négociations bilatérales. Puisqu'une accession était un processus de longue durée, les Membres avaient largement le temps de le faire. Quand une accession approchait de son terme, les présidents proposaient des délais indicatifs afin d'aider à la planification et à l'organisation, de manière à encadrer le processus. À cette fin, les Membres qui le désiraient étaient invités à "demander" des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés dans un délai raisonnable. Le processus et les résultats des négociations bilatérales demeuraient confidentiels.

S'agissant de la législation et des règlements connexes compatibles avec les règles de l'OMC, la pratique en vigueur était que tous les projets de textes législatifs (projets de lois) et les règlements qui les accompagnaient devaient être adoptés avant l'accession, sans préjudice des périodes de transition négociées et convenues.

SENSIBILISATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Le GIA a été informé des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités à venir. Le Secrétariat avait organisé un atelier à l'intention des fonctionnaires irakiens, prévu pour les 17-21 mars à l'OMC et financé par le Département du commerce des États-Unis.

Le Secrétariat participerait également à une activité de formation destinée aux fonctionnaires du Libéria, au début de mars à Stockholm.

RETRAITE ANNUELLE DE LA DIVISION DES ACCESSIONS

La Division des accessions a effectué sa retraite annuelle le 7 février au Château de Divonne. Cette retraite avait pour objet d'organiser le travail avec les Membres de l'OMC et les gouvernements accédants. Le Directeur général adjoint David Shark a participé à la retraite et a passé en revue les priorités de la nouvelle haute direction de l'OMC.



Retraite annuelle de la Division des accessions – Château de Divonne – 7 février 2014

ANNEXE 1

Calendrier évolutif des réunions des groupes de travail des accessions¹

27 février 2014

Date	Groupe de travail	Réunion	Situation	Salle	Interprétation ANG-FR-ESP	Langue du pays
Jeudi 27 février 2014	Afghanistan	Vérification de la liste concernant les marchandises – Réunion réservée aux Membres signataires (matin)	Voir le fax de convocation daté du 18 février 2014	B	NON	NON
		Vérification de la liste concernant les services – Réunion réservée aux Membres signataires (après-midi)	Voir le fax de convocation daté du 18 février 2014	B	NON	NON
[mercredi 26 mars 2014]	GIA	3 ^{ème} réunion de 2014 du Groupe informel des accessions	Avis de convocation en attente	S3	NON	NON
[jeudi 27 mars 2014]	Afghanistan	5 ^{ème} réunion du Groupe de travail	Avis de convocation en attente	À confirmer	OUI	NON
[deuxième quinzaine de mars]	Algérie	12 ^{ème} réunion du Groupe de travail	Avis de convocation en attente	À confirmer	OUI	NON

Note:

Les demandes de renseignements concernant le calendrier doivent être adressées à:

- Mme Souda Tandara-Stenier (tél.: 022 739 6321; adresse électronique: Souda.Tandara-Stenier@wto.org);
- Mme Nadia Ferdi Demierre (tél.: 022 739 6560; adresse électronique: Nadia.Ferdi@wto.org); ou
- accessions@wto.org.

¹ Les dates sont proposées afin de faciliter la planification par les Membres, les gouvernements accédants et le Secrétariat. Cependant, les réunions indiquées n'auront pas automatiquement lieu et ne se tiendront que si les gouvernements accédants présentent des données suffisamment tôt pour qu'elles soient examinées par les Membres, habituellement quatre semaines à l'avance.

La programmation et la confirmation des réunions tiennent compte aussi de la répartition des réunions sur une période donnée et donc de la capacité des Membres et du Secrétariat d'y faire face.